



SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

PROJET V 2

Association agréée, le 05 Octobre 2012

Président : Claude DUCAROUGE

33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES

Tél.: 01 39 54 69 14

Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire Du mardi 7 mars 2023 en mairie de Versailles salle Montgolfier

Ordre du jour:

- Rapport moral depuis l'AG du 18 novembre 2021,
- Rapports financiers des années 2021 et 2022 et point sur les cotisations reçues en 2020 et 2021, liste des associations membres.
- Présentation de trois nouvelles candidatures d'associations
- Renouvellement des membres élus du CA (tier annuel, et nouveaux candidats)
- Tour d'horizon des prochains dossiers de l'année 2023 et plus

Présents:

F. Adrien (élu de **Bange Houdon**), L. Clément (**Place de la Bataille Viroflay**), A. Boiroux-Jay (**VEI**), D. Brière (élu **Parc Chauchard**), G. Cadic (élu **Avec Richard Mique**), R. Carloz (**AHC**), Cl. Ducarouge (**Avec Richard Mique**), JH Caupin (**Saint Louis**), D. Sermage (**ARVEMENA**), J. Merle (**Chantiers**), S. Mocilnikar (élu **ARAP**), M. Morgenthaler (**de Bange Houdon**), X. Fernier (**SDIP Porchefontaine**), F. Vicariot (**AHG**), Ph. Prevost (élu **AHC**), J.P. Halleman (**Saint Louis**).

Représentés: T. Lescuyer (**ARAP**, représenté par Mme Mocilnikar), JP Gennerat (**Parc Chauchard**, représenté par M. Brière),

Invités :

M. Schlosser (**Amis du Potager du Roi**), M. Laurent (**Jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes**), L. Lefevre (**M2H2A Picardie-B de Jussieu**).

Excusés : A. Bassez (**Viroflay**), P. Desnos (**Amis des Forêts**), B. Brunel (élu **AHC**), D. Vercoustre (**Champ Lagarde**), A. Vincent (élu **ARVEMENA**), Ph. Jennequin (**ADEEO St Cyr**), M. Pancrace (**ADEEO St Cyr**), P. Gerbet (**Vers. Grand Siècle**),

Absents: A. Rosen (élu **ARVEMENA**), C. Bruyère (élu **AHG**), D. Leroux (**Clagny**),

Le quorum étant atteint (16 associations membres présentes ou représentées sur les 17 membres actuels adhérents à SAVE), l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Le président Ducarouge ouvre la séance en remerciant la mairie de Versailles pour la mise à disposition de cette salle de réunion permettant à SAVE d'y tenir son Assemblée générale dans les meilleures conditions.

Il accueille ensuite MM Michel SCHLOSSER, Président de l'association du Potager du Roi, Mathieu LAURENT, Président de l'association des Jardins Familiaux(AJFV), et Laurent LEFEVRE, Président de l'association M2H2A (voir plus loin).

Avant d'entamer le rapport moral, il est procédé à un bref rappel des principaux centres d'intérêt de SAVE (urbanisme, environnement, cadre de vie), la "carte d'identité " de SAVE (17 associations membres, 1300 adhérents, double agrément préfectoral, les relations de SAVE avec diverses associations de la région), les missions et valeurs de SAVE, et enfin la participation de SAVE à différentes commissions municipales et communautaires.

SAVE réunit et soutien ses associations membres, l'association apporte ou sollicite des expertises, promeut la protection de notre environnement, et fait partager des informations sur les grands dossiers sur l'évolution de notre environnement. Il est rappelé l'indépendance de SAVE, caractérisée entre autres par son absence de subventions et la non adhésion des membres du CA à des fonctions publiques dans des assemblées élues.

Concernant les interventions dans les conseils de quartiers de Versailles, SAVE ne se substitue pas aux débats locaux, par contre sur invitation par exemple des associations voisines, il est naturel que SAVE puisse renforcer ou initialiser des interventions vers les structures administratives municipales ou supérieures en étroite relation avec les associations membres concernées.

Dans ces initiatives engagées après consultations et échanges internes, il peut arriver qu'un débat interne SAVE soit mis en place afin de trouver un point milieu entre les avis internes. Dans tous les cas chaque association conserve toujours une entière liberté d'expression et des positions différentes peuvent parfois être exprimées.

SAVE a un double agrément préfectoral concernant les questions environnementales et urbaines. SAVE participe à plusieurs commissions municipales : Déplacements, CCSPL sur les 9 DSP de la ville, et aux deux commissions de suivis des eaux (alimentation et assainissement) sur VGP. Son adhésion à Yvelines Environnement l'ouvre sur les activités des commissions spécialisées EPAPS (OIN Paris Saclay).

Ces éléments sont détaillés dans le diaporama projeté en séance et figurant en annexe à ce compte rendu et sur le site de SAVE.

I. Rapport Moral depuis l'AG du 18 novembre 2021 à fin février 2023

Un récapitulatif de deux pages sur les activités de SAVE depuis novembre 2021 et jusqu'à février 2023 a été diffusé à tous avant la réunion :

Les CR des 6 CA, Les 4 bulletins de SAVE diffusés à tous les membres de nos associations, Les envois à tous les membres du CA (9 en 2021, 94 en 2022 et 28 en 2023), Contacts et rencontres avec les autorités, Echanges avec le maire de Versailles, Enquêtes publiques, Courriers aux autorités, Incidents locaux, Publications dans la presse,

Les relevés récapitulatifs des envois de documents et dossiers depuis la dernière AG de 2021, ont été communiqués à tous les membres du CA. Listes précises figurent dans les documents préparatoires à la présente AG (mail du 7 mars matin 2023 ici en annexe).

En fin 2021 après le 18 novembre 9 envois.

En 2022, 94 envois à tous les membres du CA.

Certains comportant parfois jusqu'à 6 documents du moment.

En 2023, au jour de notre AG du 7 mars, 31 envois,

Depuis la précédente AG (du 18 novembre 2021) le CA s'est réuni 5 fois en 2022 (8 mars, 19 avril, 10 mai, 9 juin, 3 octobre) et 1 fois en 2023 (31 janvier). Il n'y a pas eu de conférence annuelle en 2021 et 2022, et pas de réunions de groupes de travail, mais d'intenses échanges avec les membres du CA par courriel.

SAVE a diffusé à tous les adhérents de ses associations membres 4 bulletins d'information (les n° 99, 100, 101, 102). Environ 1300 envois par internet à chaque publication. Des contacts réguliers ont lieu avec des associations de nos proximités géographiques, et SAVE participe chaque année au forum des associations qui se tient en septembre.

Ensuite, SAVE a développé de nombreux échanges avec les autorités (Préfet des Yvelines, Maire de Versailles, VGP, IDFMob, UVSQ). SAVE a participé aux différentes enquêtes publiques et aux débats de l'Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPAPS) concernant la ZAC de Satory-Ouest. SAVE a suivi de très près la mise en place du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Versailles Chantiers, ainsi que le dossier "PION" et ses différentes variantes.

Plusieurs articles ont fait état dans la presse locale (TLNV), 78 ACTU, Brèves de Yvelines environnement, des positionnements de SAVE sur différents dossiers.

Le détail de ce travail ainsi que les nombreux documents concernant ces sujets figurent sur le site de SAVE.

L'association SAVE participe aux réunions de suivis de 9 délégations de services publics municipales (DSP) et aux deux commissions communautaires (VGP) sur eau et assainissements, ainsi qu'au groupe de travail municipal "Déplacements Urbains et Infrastructures" auquel participent 2 membres du CA (3 réunions en 2022 et 1 en 2023).

Des sujets majeurs ont retenu l'attention des membres du CA tels que l'enquête publique SATORY III,

la refonte des transports urbains, la TGO -tram 12 et 13, les véhicules autonomes électriques et les bornes publiques, les maisons médicales, le suivi du CPER 2015-2020, la mise en place du stationnement payant dans nos rues, les pollutions atmosphériques, les tours réfrigérantes EPV, les émanations des laboratoires UVSQ, les schémas des continuités des circulations douces, la logistique des livraisons et des déchets.

Sur les cheminées de l'UVSQ, l'association a engagé une action devant le Tribunal administratif de Versailles suite au blocage complet des responsables de l'université à dévoiler les résultats périodiques des inspections de ses locaux par les autorités de surveillance. Le dossier est en cours d'instruction.

Un suivi précis est communiqué à tous les membres du CA au fur et à mesure de l'avancement des opérations. Espérons que l'administration de l'Université sortira enfin de ses silences. C'est la sécurité et la santé de tous qui sont en cause.

Courte analyse de nos actions sur les trimestres récents :

- quelques insuffisances de SAVE sur le patrimoine architectural de nos communes, l'analyse des finances de VGP, mais aussi le Château de Versailles, le CDT 78 et le CPER actuel et le nouveau.
- par contre nous devons mentionner des réussites comme la finalisation sur le dossier PEM Chantiers, la mise à jour de données cachées sur Satory avec EPAPS, des contributions solides dans l'EP ZAC Satory Ouest, malheureusement très édulcorées dans le rapport de la commissaire, bien que certaines aient conduit à des débats en CM avec références SAVE,
- Enfin la fourniture régulière aux membres du CA de SAVE de documents préparatoires sur les dossiers en étude.

En guise d'ouverture à des améliorations de nos modes d'animation et de communication, il est mentionné le besoin d'une meilleure utilisation des canaux de communication actuels et nouveaux: outils des réseaux sociaux, comme l'association des Chantiers nous en a fait démonstration d'usage en CA. Pourquoi pas un flash SAVE ?, ou de nouvelles brèves vers tous nos membres mais aussi en visant une dynamisation des éléments mis en ligne sur le site de SAVE (vers du «pusch» incitatif bien formulé !).

Les informations communiquées dans les messages SAVE au CA ou dans les bulletins SAVE sont bien entendu centrées sur les thèmes majeurs qui sollicitent nos associations membres. Parfois des éléments nationaux éclairants sont mis en avant sans oublier les incidences concrètes sur la vie locale dans nos communes.

Les transparents présentés et les présentes notes seront mis en ligne sur le site de SAVE. Ils sont joints au compte rendu comme les deux pages de synthèse sur les actions de SAVE entre novembre 2021 et février 2023.

Le débat est ouvert suite à la présentation :

- **J. Merle** pour l'association des Chantiers aborde deux sujets différents.
***Concernant les circuits des transporteurs de voyageurs sur nos territoires** et les difficultés relatives sur les demandes d'ajustements dans les organisations des circuits et services, il faut impérativement

préparer les dossiers de demandes vers les transporteurs et IdFM en cherchant des appuis vers les employeurs et les collectivités publiques. Cela demande du temps et exige de la méthode. Il faut aussi tenir compte ensuite des modalités internes de fonctionnement des transporteurs. Ce n'est pas perdu si on travaille avec méthode.

Sur Versailles le dossier de prolongement de la ligne 4 de Phébus est toujours ouvert.

Une remarque d'actualité : on est en attente sur les décisions IdFM **concernant le contrat Phébus sur VGP...** qui devait intervenir fin 2021 !!!

C'est semble-t-il imminent en mars 2023. Il faudra ensuite reprendre les contacts avec les exploitants des réseaux bus.

***Sur la méthode d'animation et de communication en utilisant Facebook** comme cela a été bien présenté lors d'un CA de SAVE par l'association des Chantiers, en réponse au constat fait du peu de suites à cette présentation, et sur demande du président, J. Merle rappelle qu'il convient pour ceux que cela pourrait intéresser, de tenter de se connecter en s'inscrivant sur l'adresse figurant dans le CR du CA.

Un rappel spécifique sera fait dans un mail prochain à tout le CA dédié au sujet.

- **X Fernier pour le SDIP** évoque le projet de réédition avec compléments de l'ouvrage consacré à l'histoire du quartier de Porchefontaine sur lequel un groupe SDIP est en ce moment au travail. Un soutien de trésorerie de SAVE (prêt) pourrait être envisagé. Le point sera précisé lors d'un prochain CA de SAVE.

- **F. Vicariot** informe le CA d'un remaniement au sein du CA de l'AHG (Glatigny), suite auquel Mme Stéphanie de LUSTRAC devient la Présidente de l'association AHG et par suite membre de droit du CA de SAVE, en remplacement de M. Vicariot, lequel fera tout à l'heure acte de candidature comme membre élu du CA de SAVE.

Le rapport moral soumis à l'assemblée ne soulève pas d'observations supplémentaires.

**Il est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.
Il sera mis en ligne sur le site de SAVE.**

II. Rapports Financiers des deux années passées

Deux rapports financiers sont présentés par le Trésorier G.Cadic:

- le CR financier pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,

Il a été procédé après débat en CA, à la fusion des comptes de la commission culturelle avec ceux de l'association, cela tant que la commission ne retrouve pas une activité.

- le CR financier pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Ces 2 CR figurent en PJ, y sont inclus les commentaires faits en réunion.

X Fernier dans sa mission de commissaire aux comptes (vérificateur) indique qu'il a pu procéder aux opérations de vérification qui sont singulièrement simplifiées du fait de la suspension des activités culturelles. Il a échangé avec A. Hereau sur les comptes des deux années.

Les deux vérificateurs aux comptes (Xavier Fernier et André Héraud), aidés du trésorier (G. Cadic) ont analysé les comptes, ils ont certifié la sincérité des comptes présentés à partir de tous les documents bancaires présentés.

A Hereau a demandé d'être relevé de sa mission de commissaire aux comptes du fait de son changement récent de résidence.

L'assemblée remercie A Hereau d'avoir assuré cette mission depuis plusieurs années.

Le débat est ouvert sur ces comptes.

- **M. Morgenthaler** fait remarquer que l'association est "riche" et se demande si on ne pourrait pas diminuer la cotisation des associations membres de SAVE.
- **Le président** rappelle qu'en aucun cas on ne peut dispenser de cotisation il faut rester à un minima et l'unique Euro par personne adhérente à l'association peut être ce seuil.
- Par ailleurs l'association doit garder le moyen de lancer et soutenir des actions en justice ce qui souvent impose l'appel à un avocat. Il faut pour cela disposer d'une réserve mobilisable. Par ailleurs la relance de la commission culturelle doit rester une possibilité si un groupe de volontaires se fait connaître.
- Le besoin de trésorerie sera mis à l'Ordre du jour d'un prochain CA de même que la demande de prêt du SDIP pour le soutenir dans son opération d'édition.

X Fernier, vérificateur présent propose à l'assemblée d'approuver les comptes des deux années.

L'assemblée adopte les deux comptes financiers présentés à l'unanimité des membres présents.

Il était traditionnel d'aborder alors les activités de la commission culturelle de SAVE.

Aucun changement depuis 2021. Pas de réponses à l'appel général qui a été fait dans les bulletins envoyés à tous nos membres. Nous restons en attente de propositions parmi les membres de nos associations. Quelques interrogations entendues mais pas de proposition d'implication.

III. Associations membres. Point sur les cotisations reçues en 2021 et 2022

. - Au jour de l'AG, seule l'ASQC Quartier de Clagny n'a pas réglé de cotisation depuis trois ans. Elle ne peut donc être maintenue dans la liste de nos associations membres. Elle sera donc radiée de la liste des membres, mais rien ne lui interdit de réintégrer l'association si elle se met en position d'adhérer à nouveau à SAVE.

- Comme chaque année, un point sera fait lors de la prochaine AG sur les associations retardataires éventuelles.

IV. Les bilans annuels de chaque association.

Plusieurs associations ont envoyé les présentations de leurs activités majeures récentes et à venir. Malheureusement, toutes ne l'ont pas fait. Elles ont été vivement invitées à le faire dès que possible.

Les documents reçus seront mis en ligne sur le site de SAVE dans la rubrique des associations membres.

V. Renouvellement des administrateurs et élections de nouveaux membres au Conseil d'administration

- ❖ Les membres actuels dont le mandat de trois ans arrive à expiration en 2022 sont les suivants :
Mme BRUNEL, Mme VINCENT, Mme MOCILNIKAR
- ❖ Mme MOCILNIKAR Vice présidente de L'Association des Riverains de l'Avenue de Paris est à nouveau candidate
- ❖ M. VICARIOT est lui aussi candidat.

Un vote unanime favorable de l'assemblée valide l'arrivée des deux renouvelés.

Le président lance un appel aux associations présentes pour ne pas hésiter à solliciter des membres de leur association pour participer à nos travaux tant au CA que dans des commissions de travail. Ils seront bienvenus.

- ❖ Commissaires aux comptes vérificateur des comptes :

X. FERNIER Est désigné à l'unanimité pour l'année à venir.

VI. Présentation de 3 nouvelles associations candidates

61. M. Michel SCHLOSSER, président de l'association "**Les Amis du Potager du Roi**" présente rapidement son association et ses activités. A retenir que cette association, créée en 2016 a pour but de soutenir et promouvoir l'activité de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), qui a succédé à l'Ecole d'Horticulture de Versailles, dans sa mission de conservation, de gestion et de valorisation du Potager du Roi (voir la présentation en PJ et sur le site SAVE).

Site : <http://www.amisdupotagerduroi.org>

Suite à des questions de l'assemblée, des précisions sont données sur les modalités de relations avec la direction de l'ENSP, situation maintenant très satisfaisante pour les deux acteurs. L'association n'est bien sûr pas gestionnaire du jardin mais engage des actions de promotion et de recherche de sponsors en étroite relation avec la direction de l'Ecole. L'ouvrage publié par l'association (déjà présenté lors des deux CA de SAVE) est disponible au magasin du Potager.

62. M. Mathieu LAURENT, président de l'association des "**Jardins Familiaux et des communes environnantes de Versailles**", présente rapidement son association et ses activités. Créée en 1903 et forte de plus de 100 membres, son CA étant lui composé de 13 administrateurs dont P Desnos, gère des jardins familiaux sur 3 sites autour de Versailles, respectivement le clos St Antoine (8 parcelles à la porte St Antoine), la Ménagerie (34 parcelles sur la route de St CYR) et le site "Paul Philippe" (81 parcelles dans le quartier de Jussieu). (voir la présentation en PJ ou sur le site SAVE.

Site <https://lesjardinsfamiliauxdeversailles.fr>

L'association, présentée par P Desnos a des pôles d'intérêts orientés vers la protection de l'environnement et l'animation du tissu social de nos communes. Nous aurons certainement des points communs d'études et de propositions lors des travaux futurs de SAVE.

63. M. Laurent LEFEVRE, président de l'association **M2H2A** présente rapidement son association et ses activités. Située dans le quartier de Jussieu, elle regroupe 75 riverains des rues Marie Henriette, Hélène Andrée, Ceinture, Henri Simon, Fausses reposes, butte de Picardie et haut de l'avenue des Etats Unis et a pour objet de développer la vie de quartier et les relations de voisinage, protéger le cadre de vie, participer aux projets du quartier Bernard de Jussieu–Petits Bois-Picardie, via le conseil de quartier

Site : <https://M2H2A.fr>

Suite à des questions de l'assemblée, des précisions sont données sur les projets actuels situés butte de Picardie qui risquent de modifier les destinations de deux zones sensibles si des constructions importantes venaient à y être implantées. Des échanges prochains avec les élus sont prévus, l'association souhaitant promouvoir des aménagements facilitant la protection du patrimoine végétal et historique exceptionnel du site mais aussi l'ouverture des espaces par une coulée verte.

Ces trois associations expliquent pourquoi elles souhaitent adhérer à SAVE, notamment pour mieux participer au tissu associatif de Versailles et des environs et profiter d'échanges croisés.

Suite à ces présentations et après que leurs présidents respectifs aient répondu à diverses questions de la part des membres présents, il est procédé, conformément aux statuts de SAVE, à un vote concernant leur adhésion à SAVE.

Dans les 3 cas, ces associations recueillent un vote favorable à l'unanimité en faveur de leur adhésion à SAVE, sauf une abstention lors du vote pour, l'association des Amis du Potager du Roi.

Conclusion: ces trois associations deviennent à partir de ce jour, membres de SAVE qui compte donc alors 20 associations membres.

Tous les membres présents se félicitent de l'arrivée de nouveaux acteurs.

Ils saluent l'association doyenne dont la déclaration en préfecture date de 1903, ajoutons que le SDIP (de Porchefontaine) a lui été créé en novembre 1900 d'où son nom de Syndicat de défense des intérêts de Porchefontaine. Nous avons donc deux doyens plus que centenaires.

VII. Calendrier des prochaines réunions du CA. Les dates en seront fixées prochainement en fonction des disponibilités de salles à la mairie. 3 réunions à venir d'ici début juillet.

VIII. Pistes d'investigation et d'action pour SAVE en 2023 et années suivantes.

- Un tour d'horizon sur les perspectives concernant les dossiers majeurs qui vont alimenter nos prochaines réunions devait faire l'objet d'échanges lors de l'assemblée. Le temps limite de disponibilité de la salle étant venu **nous reportons ce point au prochain CA de SAVE, ce sera un sujet central.**
- * Des ajustements sur les statuts de l'association dont la dernière mise à jour date de 2002 avaient fait l'objet d'une demande de modernisation pour s'adapter aux évolutions.
Un travail préparatoire devait être lancé en 2022, il ne l'a pas été. La question reste ouverte.

***Pour la conférence annuelle de SAVE la question sera débattue lors du prochain CA.**

En clôture le président remercie tous les participants à l'assemblée générale. Il remercie aussi tous les membres du CA pour leurs contributions et souhaite que l'année qui vient permette un développement de nos travaux et de nos initiatives.

Vice Président

Président

**L'intégralité des présentations faites durant la réunion sont référencées en PJ.
Les documents marqués d'une * sont en ligne sur le site de SAVE.**

En PJ :

- | | | |
|---|----------------------------|------------------|
| 0) Le rapport Moral « 2021 à fev 2023 » présenté en réunion | 22 écrans en | 4 pages * |
| 1) Les activités de SAVE de mi-nov 2021 à février 2023 (1 page double) | | 1 page * |
| 2) Au fil des envois aux membres du CA de SAVE depuis nov 2021 | | |
| a. Fin année 2021 | 2 pages (9 envois) | |
| b. Année 2022 | 9 pages (94 envois) | |
| c. Début année 2023 jusqu'au 7 mars | 3 pages (31 envois) | |
| 3) Les deux rapports du Trésorier sur les années 2021 et 2022 (4 diapos/page) | | 2 pages |
| 4) Présentations des nouveaux membres | | |
| A Amis du potager du roi | 2 pages | |
| B Jardins familiaux de Versailles | 2 pages | |
| C M2H2A | 2 pages | |
| 5) Pistes d'investigations et d'action pour SAVE en 2023 et plus v1 | | 1 page * |
| Envoyé le matin de la réunion mais commenté lors de la réunion,
sera analysé lors du prochain CA | | |

site de SAVE

<https://www.save1.fr>